

DELIBERATION CR008-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 10 janvier 2024 ;

Objet de la délibération : Feuille de route Science Ouverte OSUA

La Commission de la Recherche réunie le 15 janvier 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La feuille de route Science Ouverte OSUA 2024-2027 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 06 février 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 08 février 2024



Janvier

2024

SCIENCE OUVVERTE

FEUILLE DE ROUTE 2024-2027



› Direction de
la Recherche,
de l'Innovation et
des Études Doctorales

SOMMAIRE

Document de travail dans l'attente de validation en CR (15.01)

(mis à jour au 08.01.2024)

Mot du Vice-Président Recherche

AXE 1 : Ouvrir l'accès aux publications scientifiques

AXE 2 : Administrer et diffuser les données de la recherche

AXE 3 : Promouvoir l'édition scientifique ouverte

AXE 4 : Sensibiliser chercheurs et citoyens à l'ouverture de la science

AXE 5 : Piloter l'ouverture de la science pour améliorer l'évaluation de la recherche

ANNEXE 1 : Glossaire

MOT DU VICE-PRÉSIDENT RECHERCHE

« *Ouvrons la Science à l'UA* »

La **Science ouverte** est un mouvement global dont l'**objectif** premier consiste à **rendre les résultats de la recherche scientifique accessibles à tout un chacun**. Pour ce faire, il convient de **libérer au préalable ces résultats des revues et bases de données payantes** pour les **diffuser le plus largement possible** aux autres chercheurs, mais aussi aux professionnels ainsi qu'aux citoyens, et ce **gratuitement et immédiatement**. Les stratégies engagées ces dernières années au niveau national et européen par la Loi pour une République numérique (2016), les deux Plans Nationaux pour la Science Ouverte (2018 et 2021) et le Plan S (2018) ont largement contribué à cette dynamique.

L'Université d'Angers a très tôt pris part à ce mouvement, en adoptant dès 2013 la **première obligation de dépôt du texte intégral des articles de recherche dans une archive ouverte** pour ses chercheurs. C'est la première brique de sa politique Science ouverte, avec la création, en 2014, de l'archive ouverte institutionnelle Okina. En 2019, le **portail HAL | UA** lui succède, offrant alors aux laboratoires et aux chercheurs un **outil adossé à l'archive ouverte nationale** pour le signalement, la diffusion et la gestion de leur production.

En 2021, l'UA instaure un **bonus Open Access annuel de dotation** pour ses unités de recherche, **visant à inciter ses auteurs à déposer leurs travaux en texte intégral**, et à récompenser les laboratoires qui s'investissent dans l'ouverture de l'accès à leur production. Souhaitant disposer d'indicateurs pérennes pour mieux piloter l'ouverture de sa recherche, **l'UA établit depuis 2023 son Baromètre angevin de la Science Ouverte : 70% des articles publiés en 2022** sont ainsi **en open access**, un score de 3 points supérieur à la moyenne nationale, et en constante progression depuis le début des observations en 2018.

Enfin, devant la **multiplicité des compétences métier inhérentes à la bonne gestion des données de la recherche**, un **guichet unique** a été mis en place par le Service d'Appui à la Recherche au niveau de la BUA **pour répondre aux besoins d'accompagnement des chercheurs** dans ce domaine, notamment pour la rédaction du **Plan de Gestion des Données**, livrable exigé depuis 2019 par l'ANR à tous ses bénéficiaires.

Aujourd'hui, l'UA souhaite **consolider les efforts entrepris en se dotant d'un plan d'action ambitieux pour accompagner** au plus près de leurs besoins **les enseignants-chercheurs et doctorants dans l'appropriation de la Science ouverte**. Cette **feuille de route sur quatre ans**, rédigée par la DRIED en collaboration avec la BUA pour les aspects liés à l'édition scientifique ouverte et aux données de la recherche, comprend **cinq grands axes** pour **quinze objectifs, déclinés sous forme d'actions à mener d'ici la fin du contrat quinquennal**. Ce plan d'actions veillera à tenir compte de la diversité des cultures disciplinaires, et pourra évoluer et s'enrichir au gré des nouvelles recommandations nationales et internationales.

Philippe SIMONEAU

Vice-Président Recherche

AXE 1 : OUVRIR L'ACCÈS AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

CONTEXTE :

Le [second Plan National pour la Science Ouverte](#) (2021-2024) poursuit la trajectoire ambitieuse initiée par la [loi pour une République numérique de 2016](#) et confirmée par [la loi de programmation de la recherche de 2020](#), qui fixe comme objectif ni plus ni moins que 100% des publications en accès ouvert d'ici 2030.

L'ouverture des publications scientifiques est à présent devenue une pratique incontournable, qu'il s'agisse d'un article paru dans une revue nativement en open access (soit dès sa publication), ou du dépôt dans une archive ouverte comme HAL. [L'Agence nationale de la recherche](#) et l'Union européenne dans le cadre du programme [Horizon Europe](#) y contribuent largement en généralisant à l'ensemble des financements de la recherche par appels à projets sur fonds publics l'obligation de dépôt du texte intégral des publications dont elles sont issues dans une archive ouverte.

Au-delà de ces aspects purement réglementaires imposés par les financeurs, l'ouverture des publications relève avant tout de l'obligation morale : l'ensemble des citoyens doit pouvoir accéder sans entrave au contenu des productions réalisées majoritairement sur fonds publics, et c'est d'autant plus important dans le cas de la recherche qui constitue l'un des principaux remparts contre la propagation des fausses informations.

La création du portail HAL | UA en 2019 a offert à nos chercheurs un outil complet pour signaler, diffuser, gérer et valoriser leur production. La Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Études Doctorales (DRIED) peut aujourd'hui s'appuyer sur un réseau de 50 référents HAL | UA, répartis dans chacun des laboratoires, pour recenser les besoins en formation et accompagnement sur ces questions. Selon le [Baromètre angevin de la Science Ouverte 2023](#), 70% des articles publiés en 2022 étaient disponibles en open access. Pourtant, des disparités demeurent dans l'appropriation de HAL entre les différentes disciplines qui composent notre communauté scientifique. L'UA entend donc étoffer son dispositif d'incitation au dépôt systématique du texte intégral de sa production par une série de mesures fortes.

OBJECTIF #01 : SIGNALER DE FAÇON SYSTÉMATIQUE LES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES DE LA COMMUNAUTÉ UA DANS HAL

ACTIONS :

- ▶ Inclure une obligation de diffusion en accès ouvert immédiat des articles de recherche dans les appels à projets internes de l'Université d'Angers
- ▶ Sensibiliser chaque laboratoire pour s'assurer que tous les articles de recherche publiés au cours de l'année écoulée ont bien été déposés en texte intégral sur HAL
- ▶ Encourager chaque unité de recherche à maintenir sa collection HAL | UA vivante pour valoriser leur production et faciliter les extractions de listes de publications

- ▶ Faire du portail HAL | UA la source privilégiée pour éditer les listes de publications demandées aux chercheurs et aux unités lors des périodes d'évaluation
- ▶ Actualiser la charte de signature commune des publications scientifiques adoptée à l'UA en 2021, et renseigner l'enquête annuelle IPERU coordonnée par l'OST en vue de renforcer le repérage de la production scientifique de l'UA dans les grandes bases de données bibliographiques (*WoS*, *Scopus*, *OpenAlex*)

OBJECTIF #02 : TENDRE VERS 50 % D'OPEN ACCESS SUR HAL | UA D'ICI 2027

ACTIONS :

- ▶ Pérenniser le bonus *Open Access* annuel de dotation des unités de recherche afin d'inciter leurs membres à déposer le texte intégral de leurs publications sur HAL
- ▶ Assurer un suivi de l'ouverture de l'accès aux publications issues de recherches sur projets financés et coordonnés à l'UA (ANR, Horizon Europe, etc.)
- ▶ Communiquer auprès des chercheurs sur les droits dont ils disposent sur leurs publications, de manière à dissiper les inquiétudes liées au dépôt sur HAL

OBJECTIF #03 : TENDRE VERS 80% D'ACCÈS OUVERT POUR LES ARTICLES DANS LE BAROMÈTRE ANGEVIN DE LA SCIENCE OUVERTE D'ICI 2027

ACTIONS :

- ▶ Informer nos chercheurs des possibilités de publication en *open access* sans frais (ou avec frais réduits) ni embargo dans le cadre d'accords de consortium signés par l'UA
- ▶ Recommander l'usage de licences de diffusion ouvertes (*Creative Commons CC-BY* ou équivalent) lors de la publication en *open access*, et promouvoir la stratégie de non-cession des droits pour permettre au chercheur de déposer son manuscrit auteur accepté dans HAL quel que soit le modèle économique de la revue choisie
- ▶ Viser l'exhaustivité des dépôts : favoriser le dépôt des mémoires de Master, des thèses d'exercice en santé et des thèses en accès restreint sur la plateforme DUNE de l'UA
- ▶ Actualiser le Baromètre angevin de la Science Ouverte (BaSO) chaque année pour mesurer la proportion d'accès ouvert de notre communauté et bénéficier d'une batterie d'indicateurs utiles à la Direction de la Recherche ainsi qu'à la gouvernance de l'établissement pour piloter plus efficacement notre politique en la matière

OBJECTIF #04 : PROMOUVOIR NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'OUVERTURE ET DE LA VALORISATION DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

- ▶ Organiser des  v nements destin s   promouvoir nos actions et services d'accompagnement au d p t (*Open Access Week*, Journ e Science Ouverte, Halathons, Caf s permanences de d p t, rendez-vous individuels, etc.)
- ▶ Consolider et animer le r seau des r f rents HAL | UA de sorte que chaque unit  de recherche dispose d'au moins un r f rent actif identifi  par la DRIED
- ▶ Cr er et administrer des collections personnalis es dans HAL | UA pour toutes les unit s et  quipes de recherche, certains th mes pluridisciplinaires ou encore des projets de recherche transversaux   l'UA

AXE 2 : ADMINISTRER ET DIFFUSER LES DONNÉES DE LA RECHERCHE

CONTEXTE :

Préalable nécessaire à la diffusion des connaissances, la Loi pour une république numérique de 2016 a fait de l'ouverture des données de la recherche le principe par défaut, dans la limite des exceptions légitimes encadrées par la loi, notamment en ce qui concerne le secret professionnel, les secrets industriels et commerciaux, les données personnelles ou les contenus protégés par le droit d'auteur.

Le PNSO #2 est venu enrichir cette politique volontariste portant tout à la fois sur la gestion, la conservation, l'ouverture et le partage des données, en lançant en 2022 l'entrepôt pluridisciplinaire [Recherche Data Gouv](#), en vue d'engager tous les domaines de la recherche dans des pratiques actives d'ouverture des données, conformes aux indispensables principes FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables). Ce portail devrait à terme constituer le point d'accès vers l'ensemble des données de la recherche française, et garantir à la communauté scientifique la souveraineté sur les données qu'elle produit.

Les Plans de Gestion des Données (PGD) ou *Data Management Plans (DMP)* visent à structurer, pour chaque projet (ou entité) ces données FAIR. Les agences de financement de la recherche sont aujourd'hui nombreuses à les exiger (ANR, Horizon Europe), mais les PGD restent recommandés pour tous les projets de recherche, qu'ils soient financés ou non. Depuis 2019, l'Université d'Angers accompagne systématiquement les porteurs de projets lauréats d'appels à projets ANR et Horizon Europe. Avec l'appui précieux de la BUA, les coordinateurs sont sensibilisés aux bonnes pratiques de gestion de leurs données, aiguillés dans la rédaction de leur PGD et orientés vers un entrepôt de données pluridisciplinaire ou bien plus spécifique.

L'UA souhaite aller plus loin dans sa démarche d'accompagnement à l'ouverture des données produites par ses chercheurs, en poursuivant les efforts entrepris autour du PGD, mais aussi en incitant à déposer les jeux de données dans le futur Dataverse UA sur Recherche Data Gouv.

OBJECTIF #05 : RENFORCER LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDACTION DE PLANS DE GESTION DES DONNÉES

ACTIONS :

- ▶ Généraliser l'accompagnement à la rédaction des Plans de Gestion des Données (PGD) exigés dans le cadre des recherches financées par l'ANR ou Horizon Europe avec une réunion d'information sur les obligations Science ouverte en début de projet
- ▶ Proposer à chaque coordinateur UA de projet ANR et Horizon Europe un suivi personnalisé, une formation à l'utilisation de *DMP* OPIDoR, et des relectures de PGD
- ▶ Améliorer le dispositif de guichet unique d'assistance à la gestion des données de la recherche mis en place à la BUA en fonction des besoins exprimés par la communauté

- ▶ Offrir et signaler des services de veille, de partage d'expériences et d'appui aux chercheurs autour de la gestion des données de la recherche selon les principes « FAIR »

OBJECTIF #06 : ENCOURAGER LA DIFFUSION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE DANS LE RESPECT DU PRINCIPE « AUSSI OUVERT QUE POSSIBLE, AUSSI FERMÉ QUE NÉCESSAIRE »

ACTIONS :

- ▶ Créer un réseau d'expertise de la donnée à l'UA composé des différents acteurs et spécialistes du cycle de vie des données de la recherche : professionnel(s) de l'IST (DRIED/BUA), archiviste (BUA), délégué à la protection des données (DPO), informaticien (DDN), ingénieur(s) projets (DRIED/CAP Europe), et chercheur(s) expérimenté(s)
- ▶ Conduire une enquête sur les pratiques des chercheurs en matière de gestion de leurs données, puis analyser et restituer les résultats pour améliorer de l'offre de services
- ▶ Faire nommer par la gouvernance un administrateur des données de la recherche
- ▶ Ouvrir une collection institutionnelle « UA *Dataverse* » des données de la recherche à l'UA dans l'entrepôt national Recherche Data Gouv, sous la responsabilité de l'administrateur des données, et encourager le dépôt des jeux de données associés aux publications issues de projets UA financés par l'ANR et Horizon Europe
- ▶ Collaborer étroitement avec les Organismes Nationaux de Recherche (ONR) cotutelles de nos Unités Mixtes de Recherche (UMR) pour mutualiser et renforcer notre accompagnement des chercheurs autour des données de la recherche

OBJECTIF #07 : SENSIBILISER À LA RÉPLICABILITÉ DES RÉSULTATS ET INCITER À LA RÉUTILISATION DE DONNÉES

ACTIONS :

- ▶ Sensibiliser les chercheurs à la réutilisation et à la recherche de jeux de données sur les différents entrepôts généralistes ou disciplinaires recensés sur re3data.org Inciter à la conservation et à l'accessibilité des résultats (bruts, dans la mesure du possible) des travaux scientifiques afin de permettre leur éventuelle vérification en cas d'allégation de manquement à l'intégrité scientifique (article L211-2 du Code de la Recherche prévu par la LPR du 24 décembre 2020)

AXE 3 : PROMOUVOIR L'ÉDITION SCIENTIFIQUE OUVERTE

CONTEXTE :

Le PNSO #2 énonce dans son 1^{er} axe que « *la diversification des modèles économiques de l'édition scientifique ouverte est un enjeu particulièrement aigu, alors que les risques associés au modèle des frais de publication, en termes de charge budgétaire, de creusement des inégalités entre institutions ou disciplines, et de course à la quantité, sont de mieux en mieux perçus.* »

Signataire en 2018 de l'appel de Jussieu pour la science ouverte et la « bibliodiversité », l'Université d'Angers s'inscrit depuis plusieurs années déjà dans la promotion active de l'édition scientifique ouverte : « *l'accès ouvert doit s'accompagner d'un soutien à la diversité des acteurs de la publication scientifique - la bibliodiversité - qui mette fin à la domination par un petit nombre d'entre eux dictant de ce fait leurs conditions aux communautés scientifiques* ». Concrètement, il s'agit pour la communauté scientifique d'élaborer « *un écosystème de la publication scientifique ouvert, éthique et transparent, impliquant une pluralité d'acteurs éditoriaux, de formats et de langues de communication.* »

Consciente de l'impérieuse nécessité de soutenir le développement de nouveaux modèles, l'UA a participé à la mise en œuvre et au co-financement d'un certain nombre de dispositifs alternatifs et innovants en matière d'édition scientifique ouverte. Ainsi l'UA s'est positionnée localement en appui de la pépinière de revues PERGOLA ainsi que du Pôle Revues Grand Ouest (PRGO), respectivement portés par la MSHB et la MSHAG. Quant au soutien à la publication d'ouvrages en accès ouvert, il est principalement porté par les Presses Universitaires de Rennes, via le SAIC des PUR dont l'UA est membre et auquel elle affecte depuis peu un budget spécifiquement dédié aux initiatives science ouverte. Par ailleurs, la BUA propose depuis deux ans un accompagnement pour la création et le suivi éditorial de revues.

Tandis que l'archive ouverte HAL continue à jouer un rôle central et ne cesse de gagner en services et fonctionnalités pour simplifier son appropriation par les chercheurs, de nombreuses actions restent encore à mener, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour soutenir le modèle diamant et, en règle générale, l'édition scientifique ouverte de manière à généraliser la publication ouverte native et sans frais de publication pour les auteurs.

OBJECTIF #08 : SOUTENIR TOUTES LES INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉDITION SCIENTIFIQUE OUVERTE

ACTIONS :

- ▶ Soutenir les expérimentations liées aux modèles éditoriaux alternatifs menées dans le Grand Ouest (Projet SO PUR au sein des Presses Universitaires de Rennes) ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale (soutien financier graduel à *Peer Community In* et *Peer Community Journal*, ...)

- ▶ Collaborer avec la pépinière de revues du Grand Ouest en libre accès PERGOLA, et le Pôle Éditorial Grand Ouest, portés par la MSH en Bretagne et la MSH Ange-Guépin
- ▶ Appuyer la stratégie Science ouverte du SAIC des Presses Universitaires de Rennes en dédiant une partie de la contribution de l'UA à l'ouverture de l'accès à des ouvrages édités aux PUR
- ▶ Valoriser les productions éditoriales locales (revues et ouvrages publiés en accès ouvert par des chercheurs de l'UA) sur le portail HAL | UA et le site de l'UA

OBJECTIF #09 : MAÎTRISER LES DÉPENSES D'ABONNEMENT AUX REVUES ET LES FRAIS DE PUBLICATION

ACTIONS :

- ▶ Former un groupe de travail pour observer l'évolution des frais de publication à l'UA, recenser les différents accords de lecture et de publication entre établissements et éditeurs scientifiques, et lister des préconisations à l'attention de la gouvernance et de la communauté scientifique
- ▶ Répondre à l'enquête APC conduite annuellement par le consortium Couperin et en suivre les évolutions sur *OpenAPC* dans une logique de contrôle des frais de publication
- ▶ Sensibiliser les chercheurs à l'impact des frais de publications sur la politique documentaire et scientifique de l'établissement, et les aiguiller pour choisir des modes de publication plus vertueux conformes aux exigences des financeurs en France et en Europe, et éviter les revues dites prédatrices
- ▶ Soutenir les initiatives nationales et internationales facilitatrices de l'ouverture de la Science (*Mir@bel*, *DOAJ*, *SPARC Europe*, ...)
- ▶ Sensibiliser les auteurs à l'UA aux règles d'éthique en matière de publication scientifique, avec le concours du Référent Intégrité Scientifique (RIS)

OBJECTIF #10 : CONDUIRE UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE QUI PRIVILÉGIE LA DIFFUSION ÉTENDUE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

ACTIONS :

- ▶ Maîtriser le poids des abonnements aux ressources numériques commerciales
- ▶ Présenter un bilan annuel de la politique documentaire afin d'informer la gouvernance et la communauté scientifique sur les coûts d'abonnement, et recueillir les avis sur les orientations envisagées

OBJECTIF #11 : GÉNÉRALISER L'ADOPTION D'IDENTIFIANTS CHERCHEURS ET PROMOUVOIR LEUR INTEROPÉRABILITÉ

ACTIONS :

- ▶ Accompagner les chercheurs dans la création et l'utilisation d'identifiants pérennes IdHAL et *ORCID*
- ▶ Promouvoir l'interopérabilité entre les systèmes d'identifiants (IdHAL, *ORCID* et IdRef) via les formations, et l'enrichissement des autorités auteur
- ▶ Aligner les identifiants *ORCID* et IdHAL des chercheurs de notre périmètre via la plateforme nationale IdRef en collaboration avec l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), et adhérer à terme au consortium *ORCID* France

AXE 4 : SENSIBILISER CHERCHEURS ET CITOYENS   L'OUVERTURE DE LA SCIENCE

CONTEXTE :

Le PNSO #2 l'affirme clairement : « *La science ouverte doit devenir la pratique par d faut des chercheurs et constituer un crit re d'excellence de la recherche, comme c'est d sormais le cas dans le programme Horizon Europe* ».

Les  tablissements d'enseignement sup rieur et de recherche ont  t  amen s ces derni res ann es    laborer diff rentes strat gies en vue de favoriser l'acclimatation de leurs communaut s respectives aux grands principes de la science ouverte. Pour transformer les pratiques quotidiennes, il appara t comme n cessaire d'accompagner et de former les diff rentes communaut s de chercheurs, en veillant   prendre en compte les sp cificit s disciplinaires propres   chacune d'entre elles. Aussi la science ouverte devrait  tre pr sente tout au long du parcours de formation   la recherche, et tout particuli rement lors de l' tape d terminante du doctorat.

Consciente de ces enjeux, l'Universit  d'Angers a anticip  ces pr conisations en proposant d'informer, de former et d'accompagner ses enseignants-chercheurs, doctorants et personnels concern s. Ainsi propose-t-elle des formations   la carte,   l' chelle individuelle du chercheur ou collective d'un laboratoire pour sensibiliser sa communaut    la science ouverte, mais aussi des formations certifiantes   destination des doctorants du coll ge doctoral Pays de la Loire, et enfin des formations internes aupr s du r seau des r f rents HAL | UA et des personnels de biblioth que int ress s.

Au-del  des communaut s de recherche, « *la science ouverte [...] induit une d mocratisation de l'acc s aux savoirs, utile   l'enseignement,   la formation,   l' conomie, aux politiques publiques, aux citoyens et   la soci t  dans son ensemble.* » Loin de se borner   la diffusion vers les pairs, l'ouverture des r sultats de la recherche et le respect des exigences en mati re d'int grit  scientifiques favorisent la confiance que portent les citoyens dans la science. Mieux, l'enjeu est de construire des coop rations vertueuses, via la [participation de la soci t  civile aux exp riences issues des diff rents projets de recherche en cours   l'UA](#).

Il s'agit d sormais de r affirmer le r le de l'universit  comme amplificatrice de la circulation et de la coproduction des savoirs, et de renforcer cette implication sociale en l'adaptant aux nouvelles attentes, et aux nouveaux usages de l'information scientifique.

OBJECTIF #12 : FORMER AUX ENJEUX DE LA SCIENCE OUVERTE EN TENANT COMPTE DES SP CIFICIT S DISCIPLINAIRES ET DU DEGR  D'ACCULTURATION DES PUBLICS

ACTIONS :

- ▶ Proposer un programme d'ateliers et de formations « à la carte », à destination des chercheurs et doctorants, en fonction des besoins exprimés par les communautés
- ▶ Planifier des interventions régulières de la DRIED et de la BUA en séminaires de laboratoires pour sensibiliser aux enjeux actuels de l'ouverture de la Science
- ▶ Dynamiser la formation à la Science ouverte auprès des écoles doctorales, en enrichissant et en diversifiant les contenus des modules proposés sur Amethis
- ▶ Inscrire la Science ouverte dans le parcours de formation de l'Université en niveau Master
- ▶ Informer la communauté scientifique dans une newsletter alimentée à un rythme régulier par la DRIED et la BUA, et communiquer sur la Science ouverte sur le site web et l'intranet (UA&Moi) de l'établissement
- ▶ Répondre aux appels à projets et aux appels à manifestation d'intérêt autour la Science ouverte pour dynamiser nos moyens de communication

OBJECTIF #13 : FAVORISER UNE SCIENCE COLLABORATIVE, IMPLIQUANT LA PARTICIPATION CITOYENNE

ACTIONS :

- ▶ Financer des initiatives de sciences participatives via un appel à projet UA biennal, et sensibiliser les chercheurs et doctorants à la recherche participative
- ▶ Communiquer sur les projets de recherche participatifs de l'Université, leurs résultats, les dispositifs existants et les modalités éventuelles de participation pour les citoyens

OBJECTIF #14 : ENCOURAGER DES MODES DE DIFFUSION ALTERNATIFS DE LA CONNAISSANCE

ACTIONS :

- ▶ Inciter les doctorants et chercheurs à participer à la Fête de la Science, La Nuit Européenne des Chercheurs, et d'autres événements scientifiques destinés au grand public
- ▶ Encourager l'investissement des chercheurs et doctorants dans la médiation scientifique de leurs travaux dans des médias spécialisés dans la vulgarisation (*The Conversation*, ...) ou des supports de diffusion en interne (Effervesciences, ...)

AXE 5 : PILOTER L'OUVERTURE DE LA SCIENCE POUR AMÉLIORER L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

CONTEXTE :

L'inscription dans la durée des pratiques d'ouverture de la science nous invite à repenser le système d'évaluation des chercheurs, des laboratoires et des établissements afin d'atténuer les nombreux biais et dérives qui peuvent en altérer les fondements. L'enjeu ici est de changer de paradigme pour dépasser la logique quantitative aujourd'hui prédominante, qui repose quasi-exclusivement sur le nombre de publications dans des revues indexées dans de grandes bases de données bibliographiques propriétaires, qui échouent à couvrir l'ensemble de la production scientifique de l'établissement. Il importe plutôt de prendre en considération la pluralité des productions scientifiques, de faire un usage raisonné des indicateurs quantitatifs, et de récompenser la coopération et l'ouverture, davantage que la compétition et le secret.

[L'Appel de Paris](#) (2022) a marqué un tournant en incitant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à adhérer et à contribuer aux travaux de l'alliance « [CoARA](#) » pour la réforme de l'évaluation, une « *coalition d'acteurs de la recherche européenne qui s'engagent à mettre en œuvre des transformations opérationnelles, réciproques et lisibles dans leurs pratiques d'évaluation* » dont l'UA est aujourd'hui membre active.

L'UA entend donc participer aux discussions actuelles et s'engager en faveur d'une évaluation de la recherche incluant davantage la science ouverte et le dialogue entre science et société. L'objectif est aussi d'adopter une posture plus respectueuse des particularités disciplinaires, ainsi que des profils et des trajectoires des chercheurs. Pour répondre aux objectifs ambitieux de ce plan d'actions, les politiques de science ouverte de l'Université d'Angers devront être renforcées et amplifiées, et leurs impacts mesurés, notamment grâce à la consolidation du Baromètre angevin de la Science Ouverte. A cet effet, la gouvernance de l'établissement ambitionne de se doter d'un COPIL Science ouverte destiné à articuler le dialogue entre tous les acteurs concernés à l'UA.

OBJECTIF #15 : CONSOLIDER LE PORTAGE POLITIQUE DE LA SCIENCE OUVERTE À L'UA ET S'ENGAGER POUR LA RÉFORME DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

ACTIONS :

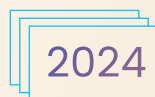
- ▶ Doter l'UA d'un comité de pilotage de la Science ouverte composé du/de la vice-président(e) en charge de la Science ouverte, de chercheurs, de professionnels de l'IST, du Référent Intégrité Scientifique (RIS) ainsi que d'autres acteurs locaux concernés par l'ouverture des connaissances
- ▶ Poursuivre notre adhésion à CoARA et participer aux initiatives de la coalition
- ▶ Privilégier de nouveaux critères qualitatifs dans l'évaluation des activités de recherche à l'UA

ANNEXES

ANNEXE 1 : Glossaire

ACRONYME	NOM DÉVELOPPÉ
ANR	Agence Nationale de la Recherche
APC	<i>Article Processing Charges</i> (Frais de traitement des articles)
BUA	Bibliothèques Universitaires et Archives
DDN	Direction du Développement du Numérique
DMP OPIDoR	<i>Data Management Plan</i> - Optimiser le Partage et l'Interopérabilité des Données de la Recherche
DOAJ	<i>Directory of Open Access Journals</i>
DPO	<i>Data Protection Officer</i> (i.e., Délégué à la Protection des Données)
DRIED	Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Études Doctorales
FAIR	Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable
IPERU	Indicateurs de Production des Établissements de Recherche Universitaire
IST	Information Scientifique et Technique
MSH	Maison des Sciences de l'Homme
ORCID	<i>Open Researcher and Contributor Identifier</i>
OST	Observatoire des Sciences et Techniques (Hcéres)
SAIC	Service des Activités Industrielles et Commerciales
WOS	Web of Science

Janvier



SCIENCE OUVERTE

FEUILLE DE ROUTE
2024-2027

DIRECTION DE LA RECHERCHE,
DE L'INNOVATION ET DES ÉTUDES
DOCTORALES

POUR TOUTE QUESTION :
recherche@univ-angers.fr

